



**MAIRIE de
GENOUILLE
86250**

05.49.87.10.71

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, Le Seize Janvier à 20 Heures 30 ,
les membres du Conseil Municipal de la Commune de Genouillé se sont
réunis en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Guy VALETTE,
Maire

Présents : BOLLE Marie-Claire, BRETON Marc, CHAUVEAU Philippe,
CLEMENT Julien, DELAGE Christelle, GAUDIN Loïc, GIRAUD Patrice,
LUQUIAU Christophe, MASSON Dany, MORIN Jacques, MORISSET Florian,
NIQUET Sandra, TEXERAUD Patrice, VALETTE Jean-Guy
Secrétaire de séance : Loïc GAUDIN
Assistait également : Marylore SECHET, secrétaire de Mairie

Nombre de Conseillers :

en exercice : 14

présents : 14

votants : 14

Date de la Convocation :

5 Janvier 2023

Date affichage de la
convocation

5 Janvier 2023

OBJET

Délibération n° 03/2023
Signature convention
entretien et contrôle
équipements incendie avec
Eaux de Vienne

**

Vu l'article L2213-32 du CGCT,

Vu le décret n°2015-235 du 27 février 2015 qui indique que le maire
à la responsabilité de la défense extérieure contre l'incendie (DECI)
sur sa commune,

Vu la proposition de Eaux de Vienne d'assurer, par convention,
l'exploitation des poteaux incendie qui comprend :

- contrôle débit/pression tous les 6 ans et purges si nécessaire.
- Contrôle fonctionnel tous les 2 ans.
- Intervention sur site, et proposition à la mairie de devis de réparation si nécessaire, lorsqu'un hydrant est indisponible.
- Transmission des mesures débit/pression au SDIS pour mise à jour des données.
- Collaboration avec le SDIS au niveau du système d'information géographique et de l'indentification des hydrants.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité

- autorise le Maire à signer la convention d'exploitation proposée par Eaux de Vienne avec une prise d'effet au 1^{er} Janvier 2023 pour une durée de 6 ans.

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que ci-dessus

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme,

A Genouillé, le 17 Janvier 2023

Le Maire, Jean-Guy VALETTE



AR Prefecture

086-218601045-20230116-D03_2023-DE
Reçu le 23/01/2023